

39<sup>èmes</sup>  
OLYMPIADES DES METIERS



**SELECTIONS REGIONALES**

**26 et 27 Janvier 2007**

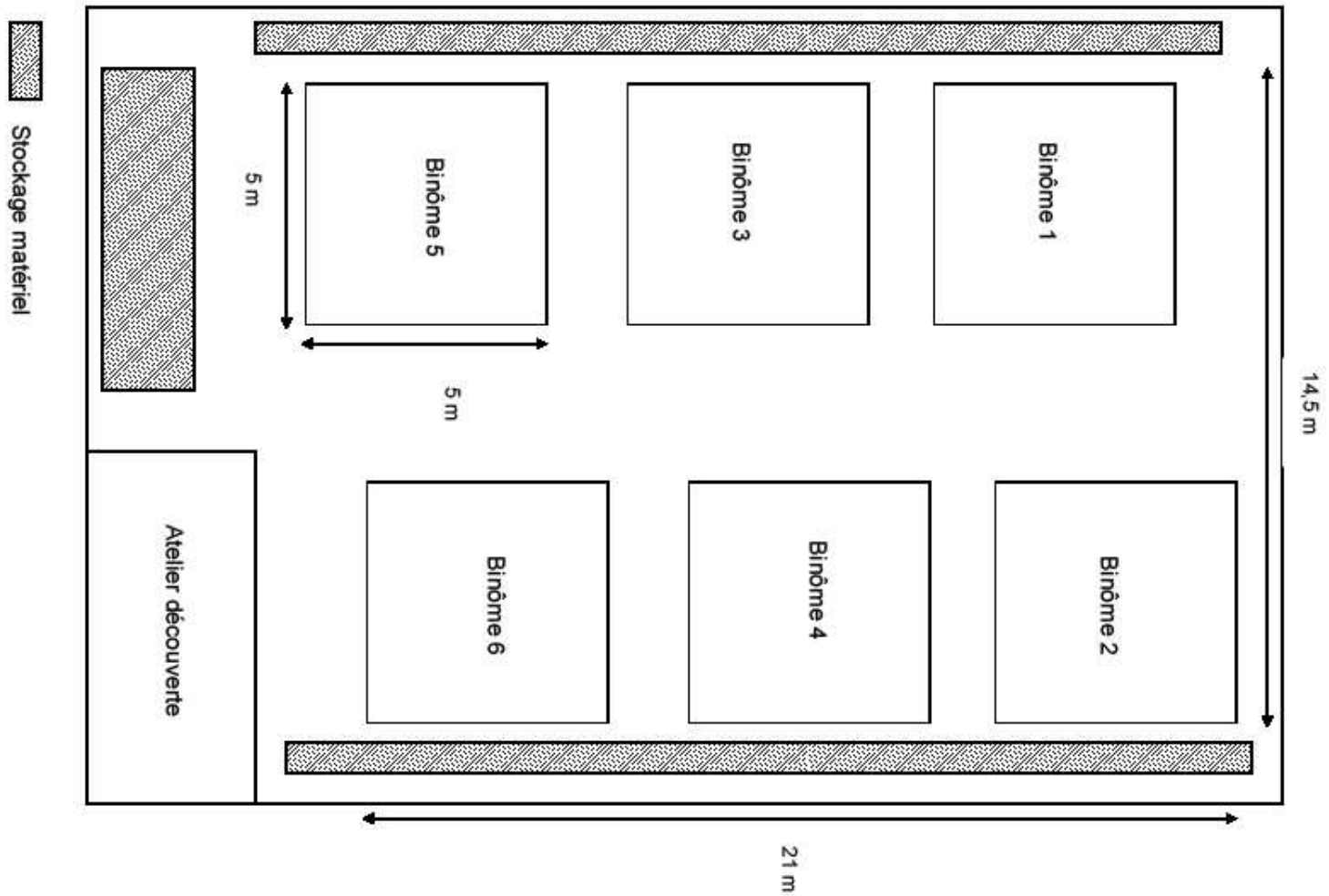
# SOMMAIRE

---

- Présentation du Concours Olympiades
- Présentation du site
  - Plan du Parc des Expositions d'Angers*
  - Plan du stand de l'épreuve*
- Organisation journalière
- Le jury
- Missions du jury
- Notation
- Les candidats
- Les sujets
- Synthèse des points
- Classement final
- Partenaires
- Annexes (feuille de remboursement des frais)



# PLAN DU STAND PAYSAGE



# ORGANISATION JOURNALIERE

**VENDREDI 26 JANVIER 2007**

7h30	<b>Ouverture du parc des expositions</b> <b>Arrivée des équipes métiers</b> <i>Chaque personne se présente à l'accueil pour retirer son badge et réserver son déjeuner</i>
8h00	<b>Arrivée des candidats</b>
8h30	<b>Début des épreuves</b>
9h30	<b>Inauguration officielle par les élus du Conseil Régional</b>
9h30	<b>Les animateurs métiers sont attendus à l'accueil pour :</b> <i>- Retirer les collations des candidats (matin/après-midi)</i> <i>- Préciser à l'Organisation l'heure du déjeuner des candidats et de l'équipe (roulement des métiers)</i> <i>- Vérifier la réservation des déjeuners des personnes de l'équipe</i>
10h00	<b>Arrivée du public et des collégiens reporters</b>
11h15 14h00	<b>Déjeuner – roulement par métier</b>
17h00	<b>Fermeture au public</b>
17h00 18h30	<b>Fin des épreuves</b>
17h00 19h00	<b>Correction des épreuves</b>
A partir de 19h00	<b>Dîner sur place</b> <i>Dîner offert par la Région des Pays de la Loire aux candidats et à 2 personnes par équipe métier</i>
21h00	<b>Fermeture du parc des expositions</b>

## SAMEDI 27 JANVIER 2007

7h30	<b>Ouverture du parc des expositions</b> <b>Arrivée des équipes métiers</b> <i>Se présenter à l'accueil pour réserver son déjeuner et éventuellement retirer son badge</i>
8h00	<b>Arrivée des candidats</b>
8h30	<b>Début des épreuves</b>
9h30	<b>Les animateurs métier sont attendus à l'accueil pour :</b> <i>- Retirer les collations des candidats (matin – après-midi)</i> <i>- Préciser à l'Organisation l'heure du déjeuner des candidats et de l'équipe (roulement des métiers)</i> <i>- Vérifier la réservation des déjeuners des personnes de l'équipe</i>
10h00	<b>Arrivée du public</b>
11h15 14h00	<b>Déjeuner – roulement par métier</b>
14h00	<b>Les présidents des jurys sont attendus à l'accueil pour :</b> <i>Retirer les diplômes</i> <i>Ceux-ci seront à remplir (nom, prénom du candidat, note, classement, signature du président de jury)</i>
16h30	<b>Fin des épreuves</b>
16h30 17h30	<b>Correction des épreuves</b>
17h00	<b>Fermeture au public</b>
17h30 18h00	<b>Les présidents des jurys sont attendus à l'accueil pour :</b> <i>- Remettre les résultats (notes, nom, prénom, classement) à l'organisation</i> <i>- Remettre les diplômes remplis et signés par le président du jury</i>
18h30	<b>Proclamation des résultats sur le site du parc</b> <b>Remise des diplômes</b> <b>Cocktail</b> <i>Les portes du parc des expositions sont fermées pour éviter les vols et dégradations pendant la durée du cocktail.</i>
19h15 21h00	<b>Démontage et fermeture du parc des expositions</b>

# LE JURY

<b>M. Pierre HALOPE</b>	<i>Président du Jury</i>
<b>M. Lionel VRIGNON</b>	<i>Membre professionnel</i>
<b>M. Hervé FONTENEAU</b>	<i>Membre professionnel</i>
<b>M. Robert DELANOUE</b>	<i>Membre professionnel</i>
<b>M. Pascal LENTIER</b>	<i>Formateur</i>
<b>M. Pascal LEMONNIER</b>	<i>Formateur</i>
<b>M. Gildas LECORRE</b>	<i>Formateur</i>
<b>Suppléant : M. Bernard LUTTUN</b>	<i>Membre professionnel</i>

# MISSIONS DU JURY

## Généralités

Le juré est un professionnel, un formateur ou un enseignant, proposé notamment par les Régions et les organisations professionnelles, et ayant l'expérience de la notation en examen ou en concours. Il exerce sa mission de juré Olympiades dans le cadre du bénévolat.

Le juré doit être objectif et juste. Il ne doit pas favoriser un candidat en particulier. Dans ce souci, ne peut être juré toute personne ayant un lien de parenté avec un candidat. En cas d'autre lien (tuteur, formateur, employeur...), il ne peut attribuer de notes.

Le juré s'engage à la discrétion et à la confidentialité sur les résultats de la notation et les délibérations du jury.

Le juré évalue les travaux des candidats en tenant compte des critères de notation établis par le Président de Jury. De façon générale, il veille au bon déroulement du concours. Aussi, il surveille les travaux et veille à empêcher les conversations des candidats avec des personnes non autorisées. Il s'assure que les règles de sécurité sont respectées.

Le juré doit éviter d'utiliser le portable pendant les épreuves.

Le juré doit éviter de parler à un candidat qu'il connaît pendant le concours. En cas de besoin, il lui est demandé de faire intervenir un autre juré.



## Modalités particulières aux Olympiades

- Le juré dispose, pour information, de la description du métier tel que prévu par l'Organisation Internationale des Olympiades des Métiers « Worldskills ». Il a connaissance du sujet du concours des Finales Régionales et du barème de notation lors d'une réunion préparatoire, en règle générale la veille du jour même du concours. Le juré est tenu d'y participer.
- Avant le début du concours ou au début de chaque séquence d'épreuves des explications sont données sur le sujet en réponse aux questions des candidats. Le temps imparti pour cela ne peut excéder 1h00, pour la totalité des épreuves ou séquences. Compte tenu de cette possibilité, le juré ne peut pas aider les candidats sur l'interprétation du sujet au cours du déroulement du concours sauf si le Président de jury l'a exclusivement autorisé.
- Le juré s'engage à respecter les horaires qui lui sont communiqués portant sur le déroulement des Finales Régionales, et tout particulièrement ceux des épreuves du concours. Il doit être présent pendant toute la durée des épreuves.
- La fin des épreuves est celle indiquée pour exécuter les travaux. Aucun délai supplémentaire ne peut être donné aux candidats, sauf exception accordée par M. Pierre HALOPE , Président du Jury.
- Le juré doit s'assurer que les candidats sont en possession de toutes les données techniques nécessaires à la réalisation du concours. Pour certains métiers il devra intervenir sur les machines et matériels afin de permettre aux candidats de réaliser leur épreuve.
- Le juré remet au Président de jury métier à l'issue des notations des épreuves la fiche synthétique d'évaluation sur le déroulement des épreuves.

## Modalité de participation

Le juré proposé par un centre de formation ou une organisation professionnelle a une prise en charge des frais de transport, d'hébergement, de restauration selon des modalités qui appartiennent à sa Région (Conseil Régional, organisation professionnelle, centre de formation) sachant que la région pays de la Loire est chargée de l'accueil (hébergement, restauration des jurés).

Concernant le déplacement, le remboursement est opéré sur la base tarif SNCF 2ème classe sur présentation des originaux de justificatifs des frais de transport.

# NOTATION

		OBJECTIF	SUBJECTIF
MESURAGE	A	/10	
DEROULEMENT DU TRAVAIL	B		/10
DIMENSIONS	C	/10	
AMENAGEMENT D'ESPACE VERT	D	/10	
REVETEMENT DE SOL	E	/20	
RESTE DES ELEMENTS	F		/20
IMPRESSION GENERALE	G		/20
TOTAL		/50	/50

# LES CANDIDATS

<u>NOMS</u>	<u>SITUATION</u>	<u>N°</u>
JOUFFRAU Morgan GIET Stéphane	en recherche d'emploi Sarl Paysage de l'Authion	
COURTIN Guillaume DUBLE Elie	ESA Sarl Chalain	
PITON Florian GUERY Frédéric	Lycée le Fresne	
JOLLY Aurélien GODET Clément	Lycée le Pouillé	
DENIGOT Nicolas THABOT Cédric		
BABONNEAU Julien RENOU Antoine	LEGTAP Briacé	

# LES PARTENAIRES

---

## Merci à nos partenaires :

- CLENET MANUTENTION
- FIGOMEX
- KUBOTA
- MANITOU
- LA FLORENTEISE
- STRADAL PAYSAGE
- TOP GREEN
- PEPINIERES DU VAL D'ERDRE
- DOLMEN
- BOIS EXPO DISTRIBUTION
- UNEP
- Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire